Tréguennec

Envoyé en préfecture le 10/03/2026
Reçu en préfecture le 10/03/2026
Publié le
ID : 029-212902928-20260306-2026_01-DE

Date de convocation :
28 février 2026

Nombre de conseillers
En exercice : 11
Présents : 8
Nb de procurations : 2
Nb de votants : 10

L'an deux mille vingt-six, le vendredi six mars à vingt heures, le conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni à la salle du conseil en séance publique sous la présidence de monsieur Stéphane MOREL, maire de Tréguennec.

Etaient présents : Stéphane MOREL, Jean-Jacques XUEREB, Bruno CLECH, Pascal LAUTREDOU, Rémy DURAND, Edith DENMAT, Coren POINOT et Claude BOUCHER.

Etaient absents représentés : Raymond JAOUEN donne pouvoir à Claude BOUCHER et , Arnaud DUMORTIER donne pouvoir à Bruno CLECH.

Etait absente excusée : Anne-Sophie PERHIRIN.

Secrétaire de séance : Claude BOUCHER.

2026-01 Approbation des comptes financiers uniques (CFU) 2025 du Budget Principal et des budgets annexes

Le CFU est un document commun à l'ordonnateur et au comptable public qui se substitue au compte administratif et au compte de gestion. A lui seul, il remplit les mêmes fonctions de « rendus de comptes ».

Le vote du CFU constitue l'arrêté des comptes au sens de l'article L.1612.12 du code général des collectivités territoriales (CGCT)

Monsieur le Maire précise à l'assemblée que le CFU donne une information financière plus simple et plus lisible que les actuels comptes administratifs et comptes de gestion : un seul document au lieu de deux, qui étaient partiellement redondants et souvent trop volumineux.

➔ Le CFU rationalise et modernise l'information budgétaire et comptable soumise au vote et supprime les doublons qui existaient entre le compte administratif et le compte de gestion,

➔ Le CFU apporte une information enrichie grâce au rapprochement, au sein du CFU, de données d'exécution budgétaire et d'informations patrimoniales, qui se complètent pour mieux apprécier la situation financière du budget concerné.

➔ Le CFU simplifie les procédures, car sa production est totalement dématérialisée, dans une démarche de dématérialisation cohérente à l'ensemble des documents budgétaires (BP, BS, DM et CA).

➔ La confection de ce document commun s'appuie sur un travail collaboratif simplifié entre les services de la collectivité et ceux du comptable public (dans le respect de leurs prérogatives respectives) qui pourra servir, si nécessaire, de levier à la fiabilisation de la qualité des comptes.

L'assemblée est invitée à désigner un président de séance pour le vote des CFU 2025 du budget principal et des budgets annexes camping et lotissements, conformément à l'article L.2121-14 du code des Collectivités Territoriales.

Monsieur le maire propose de désigner monsieur Claude BOUCHER en sa qualité de conseiller délégué aux finances.

Monsieur Claude BOUCHER, conseiller délégué aux finances, Président de séance, soumet à l'assemblée délibérante, les CFU 2025 du budget principal et des budgets annexes Camping, Lotissement Trouz ar Mor et le Lotissement Avel Mor dressés par monsieur Stéphane MOREL, Maire et monsieur Joël GARIN, comptable de la collectivité

Ces CFU font ressortir les résultats suivants :

Envoyé en préfecture le 10/03/2026
Reçu en préfecture le 10/03/2026
Publié le
ID : 029-212902928-20260306-2026_01-DE

BUDGET PRINCIPAL	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Recettes réalisées	389 151,83 €	241 812,56 €
Dépenses réalisées	347 528,85 €	87 705,15 €
Résultat de l'exercice	+ 41 622,98 €	+ 145 859,81 €
Résultat antérieur reporté	+ 25 964,81 €	+ 13 375,39 €
Résultat	**67 587,79 €**	**167 482,60 €**

BUDGET CAMPING	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Recettes réalisées	53 033,53 €	43 442,20 €
Dépenses réalisées	31 043,41 €	10 373,10 €
Résultat de l'exercice	21 990,12 €	33 069,10 €
Résultat antérieur reporté	0,00 €	+ 50 019,45 €
Dépenses Restes à réaliser	0,00 €	99 712,66 €
Résultat	**21 990,12 €**	**-16 624,11 €**

BUDGET LOTISSEMENT TROUZ AR MOR	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Recettes réalisées	26 750,00 €	0,00 €
Dépenses réalisées	28,80 €	0,00 €
Résultat antérieur reporté	1 680,08 €	0,00 €
Résultat	**28 401,28 €**	**0,00 €**

BUDGET LOTISSEMENT AVEL MOR	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Recettes réalisées	1 680,00 €	0,00 €
Dépenses réalisées	1 680,00 €	- 1 680,00 €
Résultat antérieur reporté	30 870,00 €	- 7 400,00 €
Résultat	**30 870,00 €**	**- 9 080,00 €**

Après présentation des CFU 2025 du budget principal et des budgets annexes. Monsieur le maire, quitte la salle pour permettre à l'assemblée de les voter. Par conséquent, tout conseiller municipal empêché ou absent a été dans l'impossibilité de donner son pouvoir à Monsieur le Maire lors de ce vote.

Claude BOUCHER président de séance, invite le Conseil Municipal à se prononcer sur les CFU de l'exercice 2025.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- APPROUVE les comptes financiers uniques de l'exercice 2025, pour le budget principal et l'ensemble des budgets annexes ;

- ARRETE les résultats définitifs de l'exécution budgétaire 2025 du budget principal et de l'ensemble des budgets annexes tels que présentés ci-dessus.

VOTE DU CONSEIL			
Approbation des comptes financiers uniques (CFU) 2025 du Budget Principal et des budgets annexes	**Pour**	**Contre**	**Abstention**
	9	0	0

Envoyé en préfecture le 10/03/2026
Reçu en préfecture le 10/03/2026
Publié le
ID : 029-212902928-20260306-2026_01-DE

Pour extrait conforme certifié exécutoire

Le conseiller délégué aux finances,
Claude BOUCHER

MAIRIE DE TREGUENNEC (FINISTERE)